

Délégation de service public - Casino - Rapport sur l'exercice 2009

M. l'Adjoint MARIOT, Rapporteur : L'analyse de ce rapport est présentée en quatre points :

1. Les principales caractéristiques du contrat de délégation de service public
2. Analyse de la qualité du service
3. Les comptes de la délégation
4. Les conditions d'exécution du service public.

1. Les principales caractéristiques du contrat de DSP

Objet de la délégation	La Collectivité confie au délégataire l'exploitation du Casino dans son ensemble (salles de jeux, restaurant, bar, spectacles) ainsi que l'entretien, la maintenance et le renouvellement des équipements et matériels nécessaires à l'exploitation des activités
Nature de la convention	Délégation de service public
Date de signature de la convention	24 juin 2009
Date de prise d'effet de la convention	22 juillet 2009
Durée de la convention	12 ans dont le point de départ effectif est calculé à compter de l'obtention de la nouvelle autorisation de jeux
Echéance de la convention	Juillet 2021
Caractéristiques générales	<p>Le contrat de délégation est composé, conformément à la loi du 15 juin 1907 et de l'arrêté du 9 mai 1997 relatif à la réglementation des jeux dans les Casinos, d'un cahier des charges d'exploitation et d'un bail d'occupation des lieux. Le délégataire exploite les activités à ses frais et risques.</p> <p>Les obligations du contrat :</p> <ul style="list-style-type: none"> - jeux : le délégataire exploite les salles de jeux sous réserve de l'autorisation ministérielle accordée. - restaurant : le délégataire exploite le restaurant bar touristique et sa terrasse. - activité de spectacles : le délégataire s'engage à réaliser au moins 100 événements dont des soirées musicales ou des dîners-concerts ou des dîners à thème - soutien à des actions touristiques : le délégataire apporte son soutien financier à un programme d'action culturelle défini avec la collectivité - communication : le délégataire met en œuvre une stratégie de communication visant à conforter et développer son attractivité
	- travaux et entretien : le délégataire assure à ses frais le nettoyage et l'entretien courant du Casino, la collectivité s'engageant par ailleurs à assumer les grosses réparations.
Dénomination sociale du délégataire	STTM Société Touristique et Thermale de la Mouillère. Filiale du groupe Barrière
Coordonnées du délégataire	Casino Barrière de Besançon 2 avenue Carnot 25000 Besançon
Dirigeants	Président : M. C. GODET

Le délégataire a présenté l'ensemble des documents prévus par la convention de délégation de service public concernant la qualité du service, les états financiers et les conditions d'exercice de la mission.

2. Analyse de la qualité du service

2.1 Les jeux

Le produit brut des jeux (Machines à Sous (MAS), boule, roulette anglaise et black jack, Texam Holdem Poker) s'élève à 15 782,80 K€ en 2009 alors qu'il s'élevait à 18 397,20 K€ en 2008, soit une diminution de 2 614,40 K€ (- 14,21 %).

Comme sur l'exercice précédent, on constate que le niveau d'activité des jeux de tables est en progression alors que les machines à sous enregistrent une diminution de leur fréquentation, diminution qui explique à elle seule le mauvais résultat enregistré pour le chiffre d'affaires des jeux. Ainsi, l'activité jeux de table présente à la fin de l'exercice 2008-2009 un produit brut des jeux à + 34,50 %.

Les entrées à la salle des jeux de table ont connu une belle progression de 32,77 % en 2009 (avec 24 510 entrées) par rapport à 2008 (18 460 entrées). A noter que par rapport à l'exercice 2006-2007, l'exercice 2008-2009 a enregistré une progression aux entrées de 74,15 %, essentiellement lié à l'ouverture de trois tables de Texas Holdem Poker au cours de l'année 2008.

À l'inverse, les entrées aux machines à sous connaissent une chute de leur fréquentation de 5,21 % en 2009 par rapport à 2008 puisqu'on compte effectivement 206 268 entrées en 2009 contre 217 598 entrées en 2008. Ce désintérêt pour les jeux de machines à sous peut s'expliquer par plusieurs raisons. Tout d'abord, l'exercice 2008-2009 a été marqué par une conjoncture économique particulièrement difficile suite à la crise financière. Par ailleurs, depuis la loi de protection du tabagisme, on constate que les fumeurs boudent le Casino, et ce malgré la mise en place d'une cabine fumeur. Enfin, de nombreux joueurs se tournent vers les jeux en ligne.

2.2 Restauration et animation

Le restaurant est ouvert tous les jours. Il a connu une très bonne saison, son chiffre d'affaires est en augmentation de 4,60 %. Paradoxalement, on constate une diminution du nombre de couverts payants enregistrés qui est passé de 47 870 en 2008 à 47 492 en 2009, soit une diminution de 1 % entre 2008 et 2009. On peut en déduire que les bénéfices financiers résultant des mesures prises par le gouvernement concernant la baisse de la TVA dans le milieu de la restauration (passage de 19,6 % à 5,5 %) sont venus compenser ces pertes de clientèle.

Le «Grand Café» a répercuté la baisse de la TVA de 5,5 % sur les prix pratiqués. Les restaurants du groupe Barrière se sont engagés à appliquer pleinement le contrat d'avenir conclu avec les pouvoirs publics et se traduisant par une baisse des prix de 11,8 % minimum sur 7 produits sur une liste de 10.

Le piano-bar, accessible gratuitement, offre une prestation de qualité. Au total sur toute l'année, la Société Touristique et Thermale de la Mouillère a produit 131 soirées piano-bar les week-ends (le cahier des charges en exige 100) pour un coût de 89 200 € (coût des salaires et charges).

La STTM a proposé également des animations commerciales, culturelles et des spectacles variés comme : les «Mardis du Grand Café» au restaurant (8 soirées entre octobre 2008 et juin 2009), les rendez-vous gourmands (dégustation d'huîtres, soirée Beaujolais...), les grands jeux de création de trafic (4 soirées de tirage au sort «Faites coup double» du 28 mai au 24 juin 2009, «Crazy Poker Plus» du 22 novembre au 15 décembre 2008 avec des lots importants à gagner), les fêtes calendaires (St-Valentin, St-Sylvestre, Fête des Mères, Vendredi 13, Pâques...), soirées spéciales en fin de semaine (lancement de l'opération «Star d'un soir» en octobre 2009 a permis à de jeunes talents de la chanson de monter sur scène le temps d'une soirée).

Par ailleurs, le 20 mars 2009, la première journée découverte a été organisée dans l'ensemble des casinos Barrière français. Portant sur le thème du cirque, de nombreux artistes (échassiers, jongleurs, numéros d'ombrelles chinoises, personnages burlesques) sont venus animer cette journée. Au-delà de cet aspect ludique, cette journée fut également l'occasion de combattre de nombreux préjugés portant sur les casinos grâce à une conférence qui présentait l'histoire du groupe Barrière et les codes et règles du métier pour lutter contre les nombreux préjugés qui entourent l'activité des casinos. Le restaurant «Le Grand Café» a été associé à cette grande journée en proposant un menu gourmand à prix léger (15 €).

2.3 Actions engagées

➤ L'évaluation des critères de qualité

Le Groupe Lucien Barrière a poursuivi ses procédures de visites mystères au sein des Casinos, visant à contrôler régulièrement le respect de la qualité de service.

Les visites mystères réalisées par la Société DMS pour le compte du groupe ont concerné le Casino Municipal de Besançon qui s'appuie sur ces analyses pour apporter des améliorations et motiver les équipes.

La satisfaction clientèle au Casino de Besançon est en progression permanente, passant de 88,3 % de clientèle satisfaite en août 2006 à 89,6 % en août 2008 et plaçant ainsi le casino bisontin à la 10^{ème} place sur les 39 casinos du groupe.

Une démarche qualité liée à l'accueil a été mise en place par le groupe Barrière dans tous ses casinos. Intitulé «les As de l'accueil», ce projet met en avant 7 points essentiels pour un bon accueil classés sous 3 thèmes généraux : Apparence, Attitude et Attention. L'objectif de cette démarche est de mieux répondre aux attentes du client et de le placer au centre de toutes les attentions.

➤ Par ailleurs, le Casino de Besançon, comme tous les casinos du groupe Barrière, est très vigilant quant au respect des règles d'hygiène et de sécurité dans son établissement. (Les règles d'hygiène dans les cuisines imposées par la réglementation en vigueur ont été formalisées dans le «Guide Barrière de la sécurité alimentaire». Un organisme indépendant a été mandaté par le groupe Barrière pour évaluer le niveau d'hygiène de chacun des établissements sur ces bases, une fois par trimestre).

➤ Le Casino de Besançon veille à ce que les affichages obligatoires soient respectés dans son enceinte.

➤ Depuis le 19 janvier 2007, le Casino Barrière de Besançon fait partie des entreprises bisontines signataires de la Charte de la Diversité dont le principal objectif est de favoriser le pluralisme et de rechercher la diversité culturelle, sociale et éthique au travers des recrutements et de la gestion des carrières.

➤ Le Casino met en œuvre des mesures visant à se prémunir contre les risques de détournement de fonds et de tricherie (création de postes dédiés au contrôle, caméras placées dans les salles de jeu).

➤ Politique du Groupe Lucien Barrière pour un jeu responsable.

Le Casino de Besançon a mis en place un programme de prévention en collaboration avec le Docteur NEKROUF, spécialiste en «addictologie» à Besançon, le service Hygiène-Santé de la Ville et l'Association Réseau 25.

Ce programme repose sur plusieurs actions :

- Formation du personnel sur les risques d'abus de jeu

- Création au sein du Casino d'un Comité de Prévention chargé de veiller au bon fonctionnement du programme, de proposer et valider des solutions d'amélioration de la prévention.

- Information de la clientèle sur les risques liés à l'abus de jeu par la mise en place d'affichage.

En 2009, le groupe Lucien Barrière a créé une commission «Jeu responsable» chargée de concevoir et mettre en place un nouveau dispositif jeu responsable des casinos Barrière «Préférez un jeu responsable».

Au niveau local, 2 correspondants locaux dans chaque établissement sont chargés de la mise en application des mesures décidées.

2.4 Soutien à des actions touristiques et culturelles

La participation du Casino à l'effort touristique et culturel, calculée sur le produit brut des jeux 2008, s'est élevée à 235 967 € qui ont permis de financer une partie de l'événement culturel «SONORAMA» (pour 220 000 €) et des animations de tourisme d'été de l'Office de Tourisme et des Congrès (15 967 €).

Indépendamment de la participation contractuelle à l'effort touristique et culturel, le Casino a assuré également un sponsoring de clubs (BBCD, BRC, ESB Féminin...) ou événements sportifs locaux (Tout le campus court, 10^{ème} Championnat de France de badminton des sourds, Open de golf...) pour un montant total de 27 349,80 €.

Le montant total des dons accordés à des associations caritatives s'élève quant à lui à 778,80 €.

2.5 Publicité et communication

Les dépenses effectuées dans le cadre d'affichages publicitaires et d'insertions presse et/ou radio, durant la période du 1^{er} novembre 2008 au 31 octobre 2009, s'élèvent à 63,8 K€.

La politique de communication du Casino de Besançon est essentiellement orientée sur Besançon et le département du Doubs (lieu de provenance de plus de 70 % de la clientèle du Casino).

La stratégie de communication du Groupe Barrière est essentiellement orientée sur les thématiques «loisirs» et consiste à promouvoir l'ensemble des produits proposés dans ses établissements : jeux, divertissement, spectacles, restauration.

Durant l'exercice 2008-2009, le Casino a édité 4 programmes trimestriels visant à promouvoir les animations et les grandes dates clés (impression de 9 000 exemplaires à chaque tirage) distribués à un fichier de clients essentiellement de la région et chez les partenaires touristiques locaux et régionaux et la presse.

Sa communication grand public, plus régulière mais non agressive, passe par l'utilisation d'outils incontournables tels que la radio, la presse et les affichages locaux.

Par ailleurs, l'utilisation des nouvelles technologies comme les emailings et les sms est devenue essentielle.

Une stratégie de fidélisation commune aux établissements du groupe Barrière s'est traduite par la création de la carte CasinoPass (programme de fidélité).

Le restaurant «Le Grand Café», en plus de bénéficier de la communication du Casino, bénéficie également d'une communication ciblée dans différents guides de restaurants de la région (tables comtoises, numéros spéciaux «terrasses» en été).

3. Les comptes de la délégation

3.1 Etats financiers 2009

La Société Touristique et Thermale de la Mouillère a arrêté ses comptes annuels au 31 octobre 2009.

Les états financiers 2008-2009 sont certifiés sans réserve par le commissaire aux comptes.

La STTM est détenue à 100 % par le Groupe Lucien Barrière, société-mère qui consolide les comptes et qui est société tête d'intégration fiscale.

Plusieurs mesures réglementaires et fiscales ayant une influence sur les résultats ont été mises en place en 2008-2009, notamment la révision du barème des prélèvements progressifs sur le Produit Brut des Jeux, et le changement de taux de TVA concernant la restauration.

Chiffres clés :

En K€	2008-2009	2007-2008	Variation en K€	Variation en %
Résultat net	338,9	570,1	- 231,2	- 40,5 %
Chiffre d'affaires	8 556,6	9 244,2	- 687,6	- 7,4 %
Résultat d'exploitation	466,3	887,2	- 420,9	- 47,4 %
Fonds propres	1 021,7	1 250,7	- 229	- 18,3 %
Effectifs moyens (en nb)	97	95	+ 2	

Les chiffres clés des états financiers 2009 confirment la crise attendue, mais restent positifs.

3.1.1 Bilan

Actif

Les comptes 2009 enregistrent le renouvellement du contrat de DSP avec la Ville de Besançon. Sans influence sur le résultat, cette opération aboutit à faire sortir de l'actif les éléments corporels (constructions, installations) et à les remplacer par le droit d'entrée en immobilisation incorporelle, pour un total de 926 K€.

Le droit d'entrée sera amorti sur la durée de la convention, soit 12 ans.

Dans le contexte du renouvellement de contrat, peu d'investissements ont été réalisés cette année.

Les créances, significatives pour un montant de 1 134 K€, sont constituées à hauteur de 887 K€ par le compte de liaison avec la société Mère.

La trésorerie est positive.

Passif

Les fonds propres sont positifs. Leur montant est satisfaisant. Ils enregistrent une distribution de dividendes de 568 K€ à la société mère (contre 976 K€ en n-1).

Les dettes d'exploitation sont constituées de fournisseurs pour 538 K€, de personnel et organismes sociaux pour 421 K€, et de dettes fiscales pour 956 K€.

La structure n'est pas endettée auprès d'établissements financiers ou autres.

3.1.2. Résultat

Le résultat 2009 est un bénéfice de 338,9 K€, en baisse de 40,5 % par rapport à N-1.

Il est constitué :

- du résultat d'exploitation (issu de l'activité) pour 466,3 K€
- du résultat financier (revenu des placements) pour 23,1 K€
- du résultat exceptionnel, positif de 60,2 K€.
- de la participation des salariés pour 59,3 K€
- de l'impôt sur les sociétés pour 151,4 K€.

Résultat d'exploitation

Le résultat d'exploitation est égal à 466,3 K€. Il est composé d'un total de produits de 8 870 K€ et d'un total de charges de 8 404 K€.

Le résultat d'exploitation 2009 reste donc positif mais traduit une nouvelle baisse en volume d'activité : - 688 K€ entre 2008 et 2009, après une baisse de - 725 K€ entre 2007 et 2008, soit près de - 1,5 million en deux ans.

Entre 2008 et 2009, la baisse du résultat d'exploitation qui passe de 887 K€ à 466 K€ s'explique principalement par :

- la diminution du chiffre d'affaires de - 687 K€
- la diminution des aides fiscales au mécénat de - 167 K€
- la diminution des achats et charges pour - 262 K€
- la diminution des amortissements pour - 154 K€.

Les produits d'exploitation :

Le chiffre d'affaires constitue 96 % des produits d'exploitation avec 8 556,60 K€. Il est composé des jeux (7 031 K€), de la restauration (1 511 K€) et de recettes diverses (14 K€).

Sa diminution entre 2008 et 2009 est de 687 K€, expliquée en quasi totalité par la baisse du chiffre d'affaires sur les machines à sous, du fait de la crise, de la concurrence et des conditions d'accès aux salles de jeux (voir « les jeux » chapitre 1 et « le marché », chapitre 4).

Le chiffre d'affaires sur la restauration et les animations connaît une progression de + 3,4 % entre 2008 et 2009.

Les charges d'exploitation :

En K€	2008-2009	Part dans le résultat	2007-2008	Part dans le résultat
Achats et approvisionnements	533	6,34 %	534	6,05 %
Charges externes (dont loyer)	1 991	23,69 %	2 128	24,10 %
Masse salariale	3 914	46,6 %	3 930	44,51 %
Amortissements	1 265	15 %	1 419	16,07 %
Total des charges	8 404		8 828	

La composition des charges d'exploitation est stable.

La baisse des charges externes peut se rapprocher de celle de l'activité. Y contribue également la diminution des loyers égale à 600 K€ en 2009 contre 666 K€ en 2008.

La masse salariale représente 46,6 % du total des charges. Elle est constituée d'environ 97 salariés permanents, auxquels s'ajoutent 12 à 16 intermittents du spectacle par mois, pour les animations.

La part des amortissements est significative car attachée à la dernière année de l'ancien contrat DSP et en liaison avec des investissements importants réalisés ces dernières années.

Résultat exceptionnel

Il est positif de 60 K€, ce qui émane d'une régularisation positive de charges sociales antérieures. En 2009, le résultat exceptionnel enregistre pour un montant égal en charges et produits la sortie du précédent contrat de DSP et le droit d'entrée du nouveau contrat, donc pas d'influence sur le total.

3.1.3. Ratios financiers

Les ratios financiers sont fortement influencés par la politique de la maison mère, et leur analyse ne s'inscrit pas dans une logique individuelle :

- Le fonds de roulement est négatif, car la STTM ne renforce pas ses fonds propres du fait de la distribution systématique du résultat sous forme de dividendes

- la STTM s'inscrit dans une gestion de trésorerie centralisée, et la société mère prélève ou alimente en fonction des besoins.

3.2 Rapports financiers avec la Ville de Besançon

Les recettes de la Ville issues de l'exploitation sont de deux natures :

* produits bruts des jeux

* autres recettes.

En K€	Nov 2008 à oct. 2009 2009	Nov. 2007 à oct. 2008 2008	Variation en %
Prélèvement communal	1 522,8	1 769,7	- 13,95 %
Reversement de l'Etat	564,7	703,4	- 19,71 %
Sous-total produits brut des jeux	2 087,5	2 473,1	- 15,59 %
Taxe sur les appareils de jeux	0,7	0,7	-
Loyers (fixe + variable)	531,4	626,8	- 15,22 %
Compte 471	60	96	- 3,75 %
Sous-total autres recettes	591,9	723,5	- 18,19 %
Total recettes Ville	2 679,4	3 196,6	- 16,18 %

Les recettes de la Ville sont en baisse de 16 %, en adéquation avec le net recul du niveau d'activité du Casino.

3.3. Perspectives budgétaires

La STTM a transmis en annexe les perspectives budgétaires des 5 années à venir. Cet état dessine un redressement très lent de l'activité, avec un taux de croissance du produit brut des jeux compris entre 1 % et 2 % par an.

Cependant, et du fait notamment de dotations aux amortissements qui diminuent fortement avec le nouveau contrat de DSP, le résultat net devrait nettement s'améliorer.

4. Les conditions d'exécution du service public

4.1 Le personnel

La STTM a employé, en moyenne, sur 2008-2009, 94 personnes soit 2 personnes en moins qu'à la saison précédente avec en plus, 12 à 16 musiciens par mois en emploi intermittent pour les animations musicales du week-end.

Le restaurant emploie 23 personnes en 2009, soit 2 personnes de plus que sur la saison précédente (12 en cuisine et 11 en salle).

4.2 Analyse du marché

L'évolution du produit brut des jeux est passée d'une progression à deux chiffres en 2001, à une croissance à un chiffre en 2002, pour passer en 2006 en dessous des 3 %. La crise est venue aggraver ces chiffres déjà fragiles.

La crise économique, associée à la concurrence active que présentent les jeux sur internet, l'interdiction de fumer dans les lieux publics et le contrôle des identités aux entrées sont des faits qui expliquent les mauvais résultats enregistrés par l'ensemble des établissements de jeu sur la France.

Marché national

Pour la seconde année consécutive, les revenus générés par l'ensemble casinotier français sont en baisse. L'exercice 2008 était déjà marqué par un recul de 8,40 % du produit brut des jeux et la baisse en 2009 est similaire avec - 8,19 %.

Le contexte est morose pour le secteur puisque 175 casinos sur 197 connaissent une baisse de leur chiffre d'affaires sur l'exercice 2008-2009.

La crise économique est le principal facteur de cette baisse à laquelle s'ajoutent les contraintes des années précédentes que sont la mise en place de la vérification d'identité obligatoire à l'entrée des casinos (2006) et l'application de la loi de protection du tabagisme passif (2008). Parallèlement à ces faits, l'activité des casinos est fortement concurrencée par le développement des jeux en ligne qui comptent de plus en plus d'adeptes.

D'ailleurs, cette tendance à la baisse s'est amorcée depuis ces cinq dernières années.

Pour faire face à ces difficultés, les casinos cherchent à reconquérir de la clientèle en créant de nouveaux produits attractifs tels que les jackpots progressifs multi sites qui incitent les joueurs, à la recherche de grosses cagnottes, à venir jouer dans les établissements de jeux.

Sur le plan régional

Les casinos franc-comtois de Luxeuil-les-Bains et Besançon enregistrent les plus forts reculs d'activités (baisse à deux chiffres), Lons-Le-Saunier enregistre une baisse d'activité plus modérée (- 3,42 %).

Le Casino de Salins-les-Bains, quant à lui, fait partie des rares casinos dont l'activité connaît une progression sur l'exercice 2008-2009. Cette information doit cependant être prise avec précaution car rappelons que ce casino, suite à un incendie, avait dû s'installer de manière provisoire dans des locaux situés à l'Hôtel des Bains et avait alors connu une baisse de 8,05 % de son activité sur le précédent exercice. Depuis l'ouverture de ses nouveaux locaux et les nouveaux aménagements de ses salles de jeu, ce casino n'a toutefois jamais retrouvé son niveau d'activité d'avant l'incendie.

Le Casino de Besançon conserve sa position de leader régional historique avec 38 % de part de marché, bien qu'il ait perdu 1,5 point sur les parts de marché par rapport à 2008.

4.3 Les installations, les attestations

Conformément à ce que prévoit le contrat, la STTM a transmis la liste des acquisitions (investissements) de l'exercice, le détail des postes justificatifs des relations financières avec l'Etat et la Ville de Besançon (produit brut des jeux, produit brut des machines à sous et prélèvement à employer), ainsi que les différentes attestations obligatoires (vérifications de sécurité, attestations d'assurance, différentes autorisations administratives, contrats d'entretien, attestation du commissaire aux comptes sur les prélèvements).

Proposition

Le Conseil Municipal est invité à se prononcer sur le présent rapport relatif à l'exploitation du Casino par la Société Touristique et Thermale de la Mouillère dans le cadre de la délégation de service public confiée par la Ville de Besançon à cette société.

Après en avoir délibéré, sur avis favorable de la Commission de Contrôle Financier du 1^{er} octobre 2010 et sur avis favorable unanime de la Commission Consultative des Services Publics Locaux du 21 octobre 2010, le Conseil Municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés, décide de se prononcer favorablement sur ce rapport.

Récépissé préfectoral du 19 novembre 2010.